

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 30 avril 1900, M. le docteur Robert Pryce-Mitchell a été nommé membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité en remplacement de M. le docteur Fitz-Gérald, démissionnaire.

Par Ordonnance du 1^{er} mai 1900, la Médaille d'honneur de 2^e classe a été accordée à M. Jules Astoin, drogman du Consulat Général de la Principauté à Marseille.

M. le Baron Hector de Rolland, Président du Tribunal Supérieur et Vice-Président du Conseil d'Etat, est délégué pour représenter la Principauté au Congrès International de Droit comparé, qui se tiendra à Paris du 31 juillet au 4 août 1900.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Ainsi que nous l'annoncions dans notre précédent numéro, S. A. S. le Prince Albert, accompagné de LL. AA. le Duc et la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a quitté mardi dernier la Principauté à bord de son yacht *Princesse-Alice*, faisant route pour le Havre.

Au moment du départ, vers six heures et demie du soir, et quoique, sur le désir du Prince, il n'y ait pas eu de convocations officielles, tous les chefs de service et un grand nombre de fonctionnaires et notabilités monégasques s'étaient réunis aux abords de l'embarcadère pour saluer les Augustes voyageurs. Le Prince, ainsi que le Duc et la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, prennent congé des principales autorités et saluent gracieusement toutes les personnes présentes.

S. A. S. la Princesse Alice a tenu à se rendre à bord du yacht, où Elle est restée un quart d'heure et d'où, après les adieux, la baleinière l'a ramenée à terre avec M. le Comte de Lamotte d'Allogny et M. le Ch^{er} Jean Blanchy.

Peu d'instants après, le yacht princier exécutait ses dernières manœuvres et sortait à une rapide allure du port de Monaco, emportant les vœux de toute la population pour son heureuse traversée.

Dimanche matin, S. A. S. la Princesse Alice a quitté pour quelques jours la Principauté allant en Italie. Son Altesse sera prochainement de retour à Monaco, où Elle compte prolonger Son séjour jusque vers la fin du mois de mai.

Aux élections municipales qui, à la Turbie, comme dans toutes les communes de France, ont eu lieu dimanche dernier, M. Camille Blanc a été élu en tête de liste à la presque unanimité des

votants. Nous apprenons également avec plaisir l'élection à Cabbé-Roquebrune de M. Gillibert, un de nos fidèles et sympathiques hivernants.

Par décision en date du 18 avril dernier, M. le docteur Porro, de la Faculté de Turin, a été autorisé à ouvrir un Institut Kinésithérapique dans la Principauté pour orthopédie, médecine mécanique et maladies du mouvement en général.

La Société du Sport Vélocipédique Monégasque a brillamment fêté dimanche dernier le 10^e anniversaire de sa fondation.

A 5 heures de l'après-midi, un concert donné par la fanfare de la Société, sous la direction de son nouveau chef M. Dealès, avait attiré sur la place d'Armes une foule nombreuse qui a chaleureusement applaudi les exécutants.

Un magnifique banquet a réuni le soir à 8 heures à l'hôtel Bristol, les membres de la Société et leurs invités. La porte de l'hôtel, le vestibule, et la grande salle à manger étaient luxueusement décorés aux couleurs monégasques et merveilleusement ornés de fleurs.

A la table d'honneur, autour de M. Henri Roustan, président du S. V. M., avaient été invités à prendre place, M. le chevalier de Loth, premier adjoint au maire et président de la *Société Philharmonique*; M. Félix Gindre, président de la chorale *l'Avenir*; M. le chevalier Joseph Marquet, président de la *Lyre Monégasque*; M. François Médecin, président de la *Société des Régates*; M. Trèglia, président de *l'Estudiantina*; M. Jules Michel, vice-président du Comité de Bienfaisance de la colonie française; M. le docteur Lavagna, président du Comité de Bienfaisance de la Colonie italienne; MM. les docteurs Godineau et Guimbail, représentants de la Société médicale de Monaco, etc.

Au dessert, S. Exc. M. le Gouverneur Général a fait son entrée dans la salle, aux applaudissements de tous les convives, pendant qu'un orchestre dissimulé derrière un massif de verdure exécutait *l'Hymne Monégasque*.

Prenant place à la droite du président du S. V. M., Son Excellence, au milieu d'un profond silence, interrompu de temps en temps par les applaudissements enthousiastes de l'assistance, prononce une éloquente allocution dont voici le résumé :

Le Gouverneur Général dit qu'il est heureux de saisir l'occasion du 10^e anniversaire du Sport Vélocipédique Monégasque, pour rappeler les titres de cette Société aux sympathies et aux bons vœux de tous. Ses progrès doivent inspirer une légitime fierté.

« Les différents sports, comme tout ce qui ressemble et unit les hommes pour le bien, sont à encourager. Mais il est bon de réagir contre toute exagération et de ne pas contrebalancer les avantages de ces exercices par des excès violents, inutiles, dangereux. Rien de plus ingénieux, de plus pratique, de plus élégant, de plus sain pour le corps et pour l'esprit, que les excursions du véritable escadron du S. V. M., développant les forces par un exercice modéré, contribuant à l'instruction, en faisant parcourir avec fruit, d'intéressantes

régions, et ajoutant au renom de la Principauté par la correction de la tenue et la bonne grâce des procédés des membres de la Société. Aussi sont-ils accueillis partout avec joie, et leurs sorties sont-elles citées comme des modèles à suivre.

« Les évolutions originales avec costumes, transparents lumineux et sujets humoristiques sont également des innovations dignes d'éloge, elles ont figuré, à la grande satisfaction de S. A. S. le Prince, au programme des spectacles publics offerts lors du 19^e Congrès de l'Association Littéraire et Artistique Internationale et lors de la pose de la première pierre du Musée Océanographique, et le Gouverneur Général est autorisé à dire qu'elles ont obtenu tous les suffrages de notre bien-aimée Princesse, dont le jugement est exquis pour tout ce qui est vraiment gracieux et distingué.

« Enfin, il y a lieu de féliciter la Société de l'initiative prise cette année de faire suivre le banquet traditionnel d'un bal intime, offerts aux parents et aux amis de ses membres, initiative qui ne peut manquer de réussir, puisqu'elle associe au succès le sexe charmant.

« Il n'appartient pas au Gouverneur Général, venu comme délégué de l'Autorité Souveraine, de porter la santé de Leurs Altesses Sérénissimes, c'est un honneur qui revient au Président de la Société. Le Gouverneur lève son verre à la continuation de la prospérité du Sport Vélocipédique Monégasque, à son Président, à son bureau, à tous ses membres et à leur famille. »

Après les applaudissements qui accueillent ces derniers mots, M. Henri Roustan, président du S. V. M., se lève à son tour.

Il remercie d'abord Son Excellence de ses paroles bienveillantes et fait ensuite un historique fort intéressant de la Société, décernant un juste éloge aux anciens présidents qui, depuis sa fondation, ont contribué à la prospérité actuelle du S. V. M.

Mais n'oublions pas, ajoute M. Henri Roustan, que c'est grâce à la bienveillante protection de Son Altesse Sérénissime, notre Prince bien-aimé, qui a permis aux différents Sports de se développer dans la Principauté que nous avons pu obtenir ces résultats. Veuillez je vous prie, Excellence, être notre interprète, auprès de Son Altesse Sérénissime, Lui présenter avec nos remerciements, nos respectueux hommages, l'assurer de notre dévouement et du soin constant que nous prenons à conserver la renommée du pays qui nous est si cher.

Je vous remercie, Messieurs, de l'aimable attention que vous avez bien voulu me prêter, mais ma mission n'est pas achevée, nous devons adresser nos respectueux souvenirs à M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, qui, à notre grand regret, n'a pu répondre à notre appel, et auquel nous souhaitons un prompt rétablissement.

Je constate que Messieurs les Présidents des Sociétés Monégasques ont bien voulu accepter notre invitation. Je suis heureux de les remercier et je traduis la pensée de nous tous, en les priant de transmettre aux membres des Sociétés qu'ils représentent si dignement les sentiments de bonne camaraderie qui nous animent envers eux.

Je dois également adresser nos remerciements à Messieurs les Présidents des Œuvres de Bienfaisance de la Colonie Française et de la Colonie Italienne, et leur donner l'assurance qu'ils nous trouveront toujours disposés à apporter notre concours à leurs Œuvres de Charité.

Je renouvelle à Monsieur le Président du Vélo Club Mentonnais, combien nous sommes fier d'avoir été choisi comme parrain de la Société qu'il dirige avec tant de tact. Nous adressons à ses membres notre affectueux souvenir ainsi que nos vœux de prospérité.

Il est une Société qui n'a jamais cessé de nous combler de ses bienfaits, je nommerai la Société des Bains de Mer; nous lui adressons l'expression de notre gratitude.

Je ne veux pas oublier dans mes remerciements la presse pour tous les services qu'elle nous a rendus, et les articles élogieux qu'elle nous a toujours décernés.

En terminant, je porte un toast à LL. AA. SS. Monseigneur le Prince Albert et Madame la Princesse Alice et Son Altesse le Prince Louis, à Son Exc. Monsieur le Gou-

verneur Général, à Monsieur le Maire de Monaco, aux Administrateurs de la Société des Bains de Mer, aux Présidents des Sociétés Monégasques, au Vélo Club Mentonnais et enfin à la Presse.

Une longue acclamation souligne ce discours. D'autres toasts sont successivement portés à la prospérité du S. V. M. par M. le Ch^{er} de Loth, au nom de M. le comte Gastaldi, empêché, et des Sociétés locales; par M. Félix Gindre, au nom de la Société Chorale; enfin par M. Jules Michel, au nom des Comités de Bienfaisance et de la Presse.

A l'issue du banquet, la salle a été rapidement débarrassée des tables et transformée en salle de bal. Les familles des membres de la Société ont répondu en foule à l'invitation qui leur avait été adressée, et jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, la soirée dansante s'est prolongée au milieu d'une charmante animation.

Le Président et les membres du bureau de la Société Chorale ont pris la louable initiative d'un service solennel à la mémoire de leur regretté Membre d'honneur, feu Monseigneur Ramin, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Monaco. Une grand-messe de bout de l'an a été en conséquence célébrée à la Cathédrale, ce matin, à dix heures.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, M. Saige, M. Georges Bornier, les Présidents et une délégation de chacune des Sociétés locales, ainsi que la plupart des fonctionnaires civils et militaires et un grand nombre de notabilités monégasques, assistaient à ce service pendant lequel la Société Chorale a chanté la « Messe de Requiem » d'Archange.

Demain soir, à 9 heures, en Assemblée générale extraordinaire, la Société recevra, en son siège, le portrait de Monseigneur Ramin, don de M. le Chevalier C. Ferri, membre honoraire de la Chorale. Tous les membres actifs et honoraires sont également invités à assister à cette réception.

Des attractions éminemment artistiques continuent, pendant ce beau mois de mai, à attirer un nombreux et élégant public dans la salle du théâtre de Monte Carlo.

C'est ainsi que nous avons à signaler aujourd'hui le grand Concert qui a été donné jeudi soir, avec le concours de l'orchestre et des chœurs, sous la direction de M. Arthur Vigna; puis, la première représentation du beau ballet *la Maladetta*, dont la première représentation a eu lieu samedi soir.

Au Concert de jeudi, qui a été honoré de la présence de S. A. S. la Princesse Alice, on a fort goûté la première audition d'un poème symphonique, *Il Canto della Luce*, dont l'auteur est un jeune homme de vingt ans, M. Alfonso Tosi. Après cette œuvre qui a été chaleureusement accueillie, le ravissant entr'acte d'*Amy Robsart*, du maître I. de Lara, a été acclamé et a eu les honneurs du bis. La séance s'est terminée par deux chœurs magistralement interprétés: celui des Esclaves de *Nabucco* et la Marche des Nobles du *Tannhäuser*.

La Maladetta est un des plus agréables ballets du répertoire de l'Opéra de Paris. Le livret de M. Pierre Gailhard met en scène une poétique légende du pays de Gascogne, et M. Paul Vidal y a trouvé le sujet d'une de ses meilleures partitions. Montée et réglée avec un soin particulier par l'excellente maîtresse de ballet, M^{me} Gedda, cette œuvre a fait grand plaisir. La première danseuse, M^{lle} Cecilia Cerri, ainsi que ses dignes camarades, M^{lles} Luisa Cristino et Grassi, ont émerveillé le public qui ne leur a pas ménagé ses bravos. De très jolis décors, de chatoyants costumes et une habile mise en scène ont contribué au remarquable ensemble de cette intéressante représentation.

Les 24 et 27 mai prochain aura lieu à la Condamine, dans le terrain Radziwill, une fête populaire

de bienfaisance organisée par un Comité de charité, sous la présidence de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Jeudi 10 Mai 1900, à 8 heures 1/2 du soir

GRAND CONCERT

sous la direction de M. Arturo VIGNA

avec le concours des CHŒURS du Casino (chef: M. LOUIS VIALET)

Scènes Poétiques	B. Godard.
A. Dans les bois — B. Dans les champs — c. Sur la montagne — d. Au Village.	
La Jeunesse d'Hercule, poème symphonique ...	Saint-Saëns.
Habanera	F. Otero.
La Patrouille Turque (1 ^{re} audition)	Michaëlis.
Arrangement avec les CHŒURS par M. HAMELLE.	
Le Pardon de Ploërmel, ouverture	Meyerbeer.
Avec les CHŒURS.	

Lettre de Paris

Paris, 7 avril 1900.

Les élections municipales viennent d'avoir lieu dans toute la France et d'une façon générale, cette consultation du suffrage universel s'est effectuée sans troubles sérieux. A Paris, contrairement à ce qui se passe ordinairement en pareille circonstance, la foule des électeurs s'est pressée de bonne heure autour des circonscriptions de vote: pour rien au monde, en effet, on eût empêché les Parisiens et les Parisiennes d'aller passer leur après-midi à l'Exposition et en particulier sur la plate-forme roulante — cette *great attraction* du moment.

La période électorale est terminée, au moins pour le premier tour de scrutin. Les affiches, en bien ou en mal, ont fait leur œuvre et les habituelles polémiques vont bien vite être oubliées. Tout est bien qui finit bien.

* * *

La série des inaugurations se poursuit régulièrement à l'Exposition qui, de jour en jour, présente un nouvel attrait à l'affluence croissante de ses visiteurs.

L'inauguration du pavillon de la Chambre de commerce de Paris, édifié à l'extrémité du quai d'Orsay, en face du pilier est de la tour Eiffel, est fixée au 19 mai. Elle sera présidée par M. Millerand, ministre du commerce.

Le 10 mai, à 5 heures de l'après-midi, le palais de la Belgique ouvrira à son tour ses portes. Ce palais est la reproduction fidèle de l'admirable hôtel de ville de la ville d'Audenarde.

Les Etats-Unis annoncent qu'ils ouvriront les portes de leur pavillon le 12 mai.

Le 14, selon toute probabilité, aura lieu l'inauguration du pavillon de Bulgarie, dont l'aménagement est à la veille d'être terminé.

D'autre part, l'inauguration du palais d'Espagne a été retardée et remise au 17 mai, jour de la fête du roi Alphonse XIII.

Enfin, le pavillon de Monaco sera ouvert à partir de la semaine prochaine. Une grande cérémonie sera organisée à cette occasion.

Les mesures les plus efficaces ont été prises par la Direction générale de l'Exposition, tant pour prévenir le retour des tristes accidents de ces temps derniers, que pour assurer la sécurité des exposants au point de vue des détournements. On avait signalé, en effet, l'arrivée d'une certaine catégorie de visiteurs dont il était bon de se garder: je veux parler des pick-pockets que ne manquent jamais d'attirer les grandes manifestations mondaines, qu'elles qu'elles soient. Ces aigrefins auront du mal à faire leurs affaires à l'Exposition de 1900, et en particulier dans la section somptueuse de la bijouterie et de la joaillerie.

La nuit, gardiens et agents déambulent encore, dans les salles bien closes — si rigoureusement closes qu'un officier de paix, l'autre soir, qui venait voir en flânant, ce que faisaient ses hommes, n'est jamais parvenu à entrer. Tous les bijoux, toutes les merveilles disposés dans les étalages ont d'ailleurs, été rangés dans des coffres-forts spéciaux disposés sous chaque vitrine, ou transportés dans le grand coffre-fort du commissariat central...

Des précautions aussi minutieuses ont été prises contre le feu. Sous chaque banquettes de la salle, sous le grand canapé du milieu, sont déposés, à la portée de la main, des seaux d'eau pleins à verser, et l'eau est constamment sous pression dans les appareils d'incendie. La nuit, les tuyaux et la lance sont installés, prêts à fonctionner à la moindre alerte. Si donc, des bandits concevaient l'idée d'un incendie, à la faveur duquel un commencement de pillage pourrait être tenté, ils en seraient évidemment pour leurs frais...

Les merveilles entassées — il y en a pour des millions — et le *Jubilé*, le magnifique diamant de deux cent trente-neuf carats, si énorme qu'on n'a jamais vu le semblable, sont donc plus en sûreté, là-bas, que chez leurs véritables possesseurs.

Et cette sécurité réalisée s'étend, par contre-coup, aux visiteurs, puisque, de par l'ensemble des mesures prises, l'exposition de joaillerie et de bijouterie est bien, de tous les coins de l'Exposition, celui où les visiteurs, les femmes si souvent distraites par la vue des splendeurs d'alentour, peuvent être le mieux assurés qu'ils ne seront ni incendiés, ni témoins d'un vol, ni volés eux-mêmes! En vérité, voilà une maison bien gardée.

Les théâtres de Paris commencent à bénéficier de l'arrivée des étrangers. Et à ce propos, félicitons-nous des premiers bons résultats de la récente campagne de presse contre le honteux commerce des marchands de billets. C'est ainsi que le théâtre Sarah-Bernhardt, surtout, qui n'a rien de commun avec ces négociants importuns, fut particulièrement heureux des mesures prises par la préfecture de police pour protéger le public aux abords du théâtre. Malheureusement, la surveillance, tout d'abord active, se ralentit bien vite, et, ces temps derniers, ces individus peu délicats, allant jusqu'à forcer les passants de s'arrêter, assiégeaient de plus belle les abords de l'ancien théâtre des Nations. M^{me} Sarah Bernhardt écrivit alors à diverses reprises à la préfecture, afin de faire cesser cet état de choses. Cependant, comme les agents s'étaient un peu relâchés de leur surveillance, M^{me} Sarah Bernhardt, sans s'émouvoir des lettres de menaces qu'elle recevait chaque jour, se serait décidée, pour un peu, à débarrasser elle-même son théâtre de ces marchands indécents, en embauchant des hommes vigoureux, qui, à l'aide d'arguments frappants, leur aurait fait quitter la place, lorsque, la préfecture de police l'avisait qu'elle allait désormais agir vigoureusement. Et, depuis ce jour, en effet, l'on peut aller aux bureaux de location de l'*Aiglon* sans être poursuivi, arrêté, assourdi, par les pourchasseurs habituels qui avaient établi là leur quartier général.

Parmi les rares nouveautés du jour — les théâtres en temps d'Exposition préférant généralement leurs anciens succès et les pièces connues — j'ai plaisir à signaler ici, le très bon accueil qui a été fait, au théâtre de l'Athénée, à la nouvelle comédie en trois actes, de M. Janvier de la Motte, *Francine*, ainsi qu'à la petite pièce en un acte de notre ami Alfred Mortier, *l'Inconnue*, qui accompagne *Francine* sur l'affiche.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Mort de M. Grimaux. — La science vient de faire une nouvelle et cruelle perte en la personne du distingué chimiste, M. Grimaux, l'homme intègre et indépendant dont il fut naguère tant question dans les polémiques de presse.

Les obsèques de M. Edouard Grimaux ont eu lieu samedi dernier à Paris.

Suivant les dernières volontés du défunt, elles ont été des plus simples et les honneurs militaires n'ont pas été rendus, bien que M. Grimaux fut officier de la Légion d'honneur.

Un millier de personnes se pressaient aux portes du cimetière du Père-Lachaise, où le cortège s'est formé à 3 heures.

Dans la foule des amis du regretté savant, nous avons pu reconnaître: MM. Maurice Lévy, directeur de l'Académie des sciences; le lieutenant-colonel Picquart, M^e Labori, le colonel Cordier, MM. Mathieu Dreyfus, Clémenceau, Hadamart, Gérault-Richard, Maurice Bouchor, Charles Longuet, Trarieux, Reinach, Vaughan, Edmond Gast, Charles Brichet, de l'Académie des sciences, Darboux, de l'Institut et de la Société physiologique, des délégations de l'Académie des sciences et de la Ligue des Droits de l'homme et du citoyen.

Un seul discours a été prononcé par M. Charles Lauth, ancien directeur de la manufacture de Sèvres, actuellement directeur de l'Ecole de chimie, qui a raconté la vie d'Edouard Grimaux, retracé son œuvre, fait revivre la physionomie, rare à notre époque, le grand cœur et le grand caractère du défunt.

Le corps a été incinéré.

Le Congrès contre la tuberculose. — Le Congrès contre la tuberculose qui vient d'avoir lieu à Naples a tenu samedi sa séance de clôture en présence de M. Baccelli, ministre de l'instruction publique.

Il a adopté un ordre de jour proposé par le comité. Cet ordre du jour est analogue au vœu déjà formulé au Congrès de Paris de 1898 par le professeur Schrotter. Il propose l'institution d'un comité international, au nom des trois nations qui ont pris l'initiative d'un Congrès international dans le but de former une ligue internationale contre la tuberculose,

Pour constituer ce comité, l'ordre du jour propose les noms de MM. Lannelongue pour la France, du duc de Ratibor pour l'Allemagne et de M. Baccelli pour l'Italie. Ceux-ci devront organiser le comité; ils pourront s'adjoindre de nouveaux membres en nombre égal pour chacun des trois pays.

Après un discours du docteur Lannelongue au nom des congressistes étrangers, M. Baccelli a lu des dépêches adressées par l'impératrice d'Allemagne, l'empereur d'Autriche-Hongrie, la reine régente d'Espagne, les rois de Portugal, de Serbie et de Roumanie.

Le siège du prochain Congrès n'a pas été fixé.

VARIÉTÉS

LES PEINTRES FRANÇAIS A L'EXPOSITION

Les Palais des Beaux-Arts des Champs-Élysées sont ouverts aux visiteurs de l'Exposition et le public se presse en foule dans ces deux monuments élevés à l'Art. Nous empruntons, à ce propos, à l'éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, M. Larroumet, dont les belles conférences ont été si goûtées à Monte Carlo, la magistrale étude suivante, consacrée aux peintres de la grande Ecole française :

C'est un grand nom, égal des plus illustres, qui ouvre l'histoire de notre peinture en ce siècle; synonyme d'autorité despotique et d'intraitable volonté, il résume une œuvre singulièrement puissante. Avant David, l'art s'épuisait dans les fadeurs conventionnelles d'une école encore gracieuse, mais depuis longtemps privée d'idéal et incapable d'observation, malgré la sensibilité littéraire de Greuze et la fidélité de quelques talents secondaires au genre de réalisme où Chardin avait excellé. Le nouveau venu rompait brusquement avec cette école, demandait son inspiration à l'antiquité et ses moyens d'étude à la nature, ressuscitait la peinture d'histoire et, du premier coup, lui imprimait un caractère souverain de précision et de vigueur. Contrairement à ce qui arrive d'habitude, ce novateur était admiré et acclamé; bientôt la Révolution lui permettait de tourner à son profit d'abord la liberté, puis l'anarchie, enfin l'oppression; pendant près de trente ans, la peinture française semblait le reflet ou l'accompagnement de la sienne; ses sujets, son dessein, sa couleur étaient regardés comme la seule expression possible de la grandeur et de la beauté. Au premier coup d'œil, en comparant ce que la peinture était avant David et ce qu'elle devient avec lui, on estime volontiers qu'un grand talent a fait accepter par toute une époque sa conception plastique de la nature et de la vie.

Cependant, à y regarder de plus près, on constate vite que non seulement l'évolution consacrée par David avait commencé bien avant lui, mais encore que lui-même l'avait d'abord méconnue. Bien avant la fin du dix-huitième siècle, grâce à Caylus, à Winckelmann, à la découverte d'Herculanum et de Pompéi, le goût public avait abandonné l'élégante frivolité des mœurs contemporaines pour s'éprendre de l'art antique, plus sain et plus viril.

David était dans toute la force de son talent, de son action sur le public et de sa faveur auprès d'un maître qui imposait volontiers ses préférences, lorsque, tout à coup, parmi ses élèves eux-mêmes, surgit le peintre des *Pestiférés de Jaffa* et de la *Bataille d'Eylau*. David admire le talent qui éclata dans ces toiles, mais il en dédaigne les sujets; il les dédaigna même toujours. En 1820, il écrivait à Gros, devenu un maître à son tour :

« Vous aimez trop votre art pour vous en tenir à des sujets futiles, à des tableaux de circonstance... Le temps s'avance et nous vieillissons, et vous n'avez pas encore fait un tableau d'histoire. »

Dans le langage du temps, en effet, traduisant l'esthétique de David, les peintures se divisaient en deux catégories : « les tableaux d'histoire » et « les tableaux

représentant un sujet honorable pour le caractère national »; le *Sommeil d'Endymion* était qualifié tableau d'histoire et le *Couronnement de Napoléon I^{er}* n'était qu'un sujet honorable. En réalité, il y avait dans les toiles de Gros, outre de très beaux et très vrais tableaux d'histoire, le signal d'une nouvelle évolution. A l'archaïsme dans le choix des sujets, Gros substituait l'observation de la vie contemporaine, à la simplicité sculpturale un groupement souple des masses, aux teintes simples un coloris éclatant.

Cette indiscipline de Gros n'était pas un accident, car, même dans l'imitation commune de l'antiquité et de l'Italie, la maîtrise de David n'empêchait pas l'indépendance originale et charmante de Prud'hon. Ah! comme l'amour du nu et de la draperie, comme le souci du style conduisaient ce disciple du Corrège et de Léonard de Vinci à une antiquité différente! Si le chef de la peinture officielle traduisait le prince des historiens latins, Tite-Live, en lignes de bas-reliefs, le doux et timide Prud'hon, rêvant à l'écart de l'*Anthologie* et d'Anacréon, faisait revivre l'élégance divine et la volupté naïve du monde païen. Bientôt après, regardant de plus près encore que Gros la réalité contemporaine et l'abordant avec la franche liberté d'un novateur qui ne relève de personne. Géricault entra en scène avec l'*Officier de Chasseurs à cheval*. Ici, la passion du mouvement, l'amour de la couleur, l'énergie s'enivrant d'elle-même, accentuaient la révolte et portaient un coup décisif à l'école classique.

Nouvel étonnement de David :

— D'où cela sort-il? s'écrie-t-il; je ne reconnais pas cette touche!

Certes, ce cavalier était le fils d'un génie original, mais il accusait aussi l'impulsion vigoureuse donnée par la réalité aux esprits et aux cœurs. Dans l'atmosphère de gloire que respirait alors la France, elle ne pouvait se contenter plus longtemps d'un art qui ne lui offrait son image qu'à travers un passé lointain et transformait l'histoire vivante en allégorie. Géricault satisfaisait donc un désir de plus en plus pressant, dont sa peinture était l'effet autant que la cause. Bientôt, en 1819 — et David ne devait mourir qu'en 1825. — le même peintre exposait le *Naufrage de la « Méduse »*, d'où le romantisme plastique allait sortir.

Au demeurant, la réaction contre les idées de David était dès lors si complètes, la faveur publique se retirait si nettement de ses élèves attirés, les artistes embrassaient en si grand nombre et avec tant d'ardeur la cause du romantisme, que l'art classique semblait désormais chose morte. Cette fois encore, les peintres qui se mettaient à la tête du mouvement où que l'on proclamait chefs d'école malgré eux, comme Delacroix, n'avaient pas provoqué ce mouvement : ils l'avaient suivi avant de le guider. Il en était dans la peinture comme dans les autres branches de l'art, comme dans la poésie, le roman, l'histoire, la politique, la vie sociale. Provoquée par des causes très diverses, mais tenant toutes au renouvellement de la société et des idées, par suite de l'art, une évolution générale emportait les esprits. A la vie politique, on demandait plus de liberté, à la poésie plus d'expression, à l'art plus de largeur.

Partout, les vieilles disciplines semblaient détruites; partout, l'homme prétendait exercer sa pensée et son action sans autre règle que sa volonté libre, ce qui est son droit, ou son humeur, ce qui est un danger. Dire qu'un seul artiste, un seul écrivain, en ce temps, a provoqué les directions nouvelles, ce serait renverser les rôles. Les plus originaux n'ont fait que traduire avec leur énergie personnelle des idées que leurs contemporains éprouvaient comme eux; ils les recevaient et les rendaient avec la force expressive du génie; ils ne les créaient pas.

La faveur publique était donc avec eux; mais est-ce à dire que leur victoire fut complète? Non, car un talent, un génie, égal, ou même, à certains égards, supérieur au leur, ne cessait de combattre leur influence et, par ses œuvres, sa doctrine, son enseignement, tout l'effort d'une longue existence s'efforçait de ramener le goût public à une notion directement opposée de l'art, de son but et de ses lois.

Bien avant Delacroix, en même temps que Gros et Géricault, Ingres perfectionnait les principes de David

par une longue étude de l'antiquité, qu'il connaissait mieux que lui, et de la Renaissance italienne dont l'éminent peintre des *Horaces* et des *Sabines*, s'il l'avait admirée durant son séjour à Rome, ne s'était guère souvenu. Voyant dans le dessein; non seulement, pour rappeler sa devise fameuse, « la probité de l'art », mais encore « les trois quarts et demi de ce qui constitue la peinture », lui subordonnant expressément la couleur, qu'il appelait dédaigneusement « la teinte », donnant pour but à l'art la recherche du beau, c'est-à-dire de la nature épurée par elle-même, à chaque principe des romantiques il opposait un principe contraire.

Ce que Delacroix demandait à l'émotion rapide et violente, Ingres ne voulait l'obtenir que de la méditation calme et prolongée; ce que l'un appelait énergie dramatique mouvement, l'autre le traitait de violence sauvage et de désordre. Enfin, animé par la plus imperturbable confiance dans l'excellence de sa doctrine, et, pour pour parler son langage, « couronné de sa propre approbation », Ingres affirmait son désir de prosélytisme avec autant de vigueur que son rival mettait de réserve à se poser en chef d'école.

GUSTAVE LARROUMET,
de l'Institut.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le six avril mil neuf cent, enregistré, monsieur François-Adrien-Jean-Joseph QUERDON, propriétaire, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, demeurant à Bruxelles, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de : 1^o monsieur Edward BERNARD, rentier, demeurant à Paris; 2^o madame Stella-Bernard HELBRUN, sans profession, demeurant à New-York; 3^o et de messieurs George et Albert BERNARD, tous deux marchands de cuirs, demeurant à Boston (Etats-Unis d'Amérique), et pour tous lesquels domicile a été aussi élu en l'étude dudit M^e Blanc, notaire.

Une villa située à Monaco, quartier de Monte Carlo, rue Bellevue, dénommée *Villa Mer et Mont*, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'une pièce au second, avec jardin sur le devant, portée au plan cadastral sous le n^o 123 de la section B, et confinant : au couchant au chemin de la Turbie, au midi à la rue Bellevue, au levant à la villa Chaumont et au nord à monsieur Rastit.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de *trente-cinq mille francs*... ci **35,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le premier mai mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 8 mai 1900.

Dûment enregistré.

Pour extrait.
A. BLANC.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, monsieur Nicolas-Vincent PALMARO, négociant, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, a acquis de : 1^o monsieur François-Edmond-Eugène BLANC, propriétaire, député, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise); 2^o et de monsieur Constantin-Vincent-Marie PRINCE RADZIWIŁL, Duc d'OLIKA, NIESWIEZ,

DUBINKI et BIRZE, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, Princesse RADZIVILL, son épouse, demeurant ensemble au Château d'Ermenonville (Oise) et pour tous lesquels domicile a été aussi élu en l'étude du dit M^e BLANC, notaire.

Un terrain d'une contenance de quatre mille trois cent quatre mètres trente-trois décimètres carrés environ, situé à Monte Carlo, quartier du Carnier Inférieur près l'Eglise Saint-Charles, cadastré Section D, n. 304, et tenant : au nord, le chemin frontière; au midi, l'avenue Saint-Laurent, le boulevard des Moulins et un passage public; à l'est, ce passage public et à l'ouest, le Domaine de S. A. S. (Etablissement des Frères des Ecoles Chrétiennes).

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de *trois cent soixante-quinze mille francs*, ci..... **375,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le huit janvier mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le huit mai mil neuf cent.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé) : A. BLANC.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le mardi 22 mai, à deux heures de l'après-midi, d'une

MAISON DE RAPPORT

dite "**VILLA CONSTANCE**"

sise à Monaco, quartier du Castelleretto, élevée de trois étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.

Rapport..... 2,500 fr.

Mise à prix outre les charges..... **38,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

**A ADJUGER
même sur une enchère**

A Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le jeudi 31 mai, à 2 heures de l'après-midi.

UNE MAISON DE RAPPORT

située à Monte Carlo, passage Grana prolongé, dite

"**VILLA MULLER**"

élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et deux étages, occupant une superficie de 227 mètres carrés.

Chaque étage loué..... 1,125 fr.

Et le rez-de-chaussée susceptible d'un

d'un revenu de..... 1,200 —

Mise à prix outre les charges..... **45,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi.

Cabinet de M^e Lucien BARBARIN, avocat à Monaco
rue Albert, n° 7, villa Mathilde

EXTRAIT

D'UNE DEMANDE EN SÉPARATION DE BIENS

Suivant exploit de M^e BLANCHY, huissier à Monaco, en date du quatre mai mil neuf cent, la dame **Marie-Louise VITTARD**, veuve en premières noces de monsieur **Williams LEMARIÉ**, épouse en deuxième noces de monsieur **Alexandre-Ferdinand-Charles-Marie KUNZ**, luthier, demeurant à Monaco, rue Louis, a formé contre son mari sa demande en séparation de biens.

M^e BARBARIN, avocat, occupera pour la demanderesse dans ladite instance.

Pour extrait : BARBARIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 12 mai 1900, à 2 heures de l'après-midi, dans un magasin de comestibles, sis rue Basse, n° 35, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers composant ledit fonds de commerce, tels que : comptoir et étagères, balance, huiles, savon, balais, chocolat, amidon, papier pliage, épices, un fût de vin, etc.. etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers présumés de la faillite des sieurs **Louis RIGONI** et **Jules SOIKA**, entrepreneurs de peinture associés, demeurant à Monaco, sont invités à se réunir dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de justice, à Monaco, le *seize mai courant, à trois heures de l'après-midi*, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic définitif.

Monaco, le 4 mai 1900.

Pour le Greffier en Chef,

A. Cioco, C. G.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

VENTE AMIABLE ET AUX ENCHÈRES

en l'Etude de M^e VALENTIN, notaire

le *Lundi 21 Mai 1900, à 2 heures de l'après-midi*

de la **VILLA ARNOLD**

(NON MEUBLÉE)

située à Monaco, angle du boulevard de la Condamine et de la rue Antoinette, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. — Parterre sur le boulevard et sur la rue. — Exposition au midi, vue sur la mer et sur les côtes d'Italie.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : **78,000 francs**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire, dépositaire du cahier des charges.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Avril au 6 Mai 1900

CANNES, yacht à vap. <i>La Perle</i> , fr., c. Thurneissen,	sur lest.
MARSEILLE, cutter <i>Henri-Camille</i> , fr., c. Courajoux,	briques.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sable.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Louis</i> , fr., c. Pastour,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 29 Avril au 6 Mai

GALERIA, br. goél. <i>Conception</i> , fr., c. Simon Pietri,	sur lest.
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it. c. Dedominici,	id.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Louis</i> , fr. c. Pastour,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHES

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Capital, 500,000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le *Lundi 28 Mai 1900, à 9 heures et demie du matin, au Siège Social.*

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport des Commissaires ;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 3° Approbation des Comptes de l'exercice 1899-1900 et décharge, s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Nomination d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur sortant ;
- 6° Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution ;
- 7° Tirage au sort de vingt Obligations.

L'Assemblée Générale se compose des porteurs d'au moins vingt Actions.

Les Actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée Générale, déposer leurs titres au Siège Social deux jours au moins avant l'Assemblée.

Les titres pourront également être déposés dans les principaux établissements de crédit, mais le certificat de dépôt devra être parvenu au Siège Social deux jours au moins avant l'Assemblée.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Avril-Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
30	757.2	757.2	756.2	756.2	756.4	18.5	21.0	20.0	18.0	17.0	83	N.-E. léger.	Couvert, pluie.
1	57.8	58.2	57.6	58.4	59.0	18.5	20.0	22.5	18.5	17.5	77	—	Beau.
2	56.6	56.2	56.7	56.0	55.7	19.5	20.4	18.0	17.0	17.0	82	—	Variable, pluie
3	54.0	53.4	53.6	54.0	54.7	18.0	19.5	21.0	18.5	17.5	84	S.-O. léger.	—
4	57.6	57.6	58.0	58.7	59.5	19.0	20.5	22.0	21.0	19.5	84	—	Beau.
5	60.5	60.7	60.4	60.4	60.6	19.0	21.0	21.0	19.0	18.0	85	N.-E. léger.	Variable.
6	60.4	60.0	58.0	58.0	57.8	18.5	20.0	20.0	19.0	17.5	79	S.-O. léger.	—
DATES		30	1	2	3	4	5	6					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	21.5	23.0	21.0	22.0	22.5	21.5	21.0			Pluie tombée: 5 ^{mm} 9	
Minima		16.0	16.0	16.0	16.5	16.5	17.0	17.0					